



PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DE LA RÉGION DE SHERBROOKE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École Beaulieu

Conseil d'établissement
7 octobre 2024 à 19h00
Procès verbal

Nom	Rôle	Présent.e	Absent.e
Nadia Lapointe	Directrice par intérim	X	
Jean Bérubé	Président et parent	X	
Marie-Ève Giguère	Vice-présidente et parent	X	
Danny Cantin	Parent et membre du comité de parents du CSSRS	X	
Marie-Soleil Lord	Secrétaire et membre substitut du comité de parents du CSSRS	X	
Karim M'Sallem	Parent	X	
Justin Nkenmoe Simo	Parent	X	
Martine Fortier	Enseignante	X	
Jean-Philippe Prévost	Enseignant	X	
Josée Vachon	Enseignante	X	
Sonia Gauvin	Orthopédagogue	X	
Mélanie Cadieux	Responsable du SDG	X	

1. Mot de bienvenue

M. Jean Bérubé débute la rencontre à 18h35. Jean-Philippe Prévost.

2. Procédures statutaires

2.1. Prise des présences et vérification du quorum

Présence du quorum constaté par le Président.

2.2. Adoption de l'ordre du jour

M. Danny Cantin propose l'ordre du jour et Jean-Philippe Prévost appuie.

2.3. Élection de la présidence du conseil d'établissement

Mme. Martine Fortier propose M. Jean Bérubé comme président et Mme. Marie-Soleil Lord.

2.4. Adoption et suivi du procès-verbal du 3 septembre 2024

Mme. Marie-Ève Giguère propose l'adoption et Mme. Josée Vachon appuie.

2.5. Parole du public

Pas public

3. Point de la présidence

3.1 Secrétaire et vice-présidence des rencontres annuelles C

Mélanie Cadieux propose Mme Marie-Ève Giguère comme vice-présidente et appuyer par Mme Marie-Soleil Lord.

Pour le rôle de secrétaire, Mme Marie-Soleil s'est proposé pour ce poste et appuyé par Mme Marie-Ève Giguère et M. Jean-Philippe Prévost.

3.2 Bilan AGA C

Proposition de changer la formule d'invitation : faire une feuille d'invitation qui serait distribuer aux enfants avec un code QR à scanner afin que les enfants apportent une feuille à compléter à la maison. Le parent peut scanner pour répondre afin d'éviter la gestion des coupons de réponses.

Autre proposition : Faire un 5 à 7 pour faire l'AGA.

Proposition pour faire la rencontre en virtuel et présentiel, mais les rencontres présentielles sont obligatoires. Rendre l'invitation informelle en envoyant un courriel en expliquant les comités tel que l'OPP la fondation et le conseil d'établissement. Ainsi les gens seraient informés en avance et pourraient manifester leur intérêt.

Rendre l'invitation plus festive, expliquer qu'on peut s'impliquer et donner une idée de la fréquence des rencontres et du niveau d'implication.

3.3 Revue règle de régie interne suite projet Loi 23 C

Les documents en préparation des rencontres du conseil d'établissement doivent être envoyés au moins une semaine à l'avance. Ceux-ci sont déjà envoyés par Mme Nadia Lapointe une semaine avant. Les règles de régie interne devront être révisées afin d'ajouter cette règle. Pour ajouter un point dans l'ordre du jour, il est possible de le faire en écrivant au président ou Mme Nadia Lapointe.

3.4 Communication de l'information aux parents substitués I

La documentation devra être partagée avec les parents substitués afin que ceux-ci puissent pouvoir suivre les sujets discutés durant l'année advenant que ceux-ci soient appelés à venir remplacer un parent lors d'une rencontre.

3.5 Formation obligatoire des membres du conseil d'établissement I

Tous les membres doivent suivre la formation obligatoire des membres du conseil d'établissement. Cette formation n'a pas besoin d'être suivie à chaque année, mais au moins une fois par tous les membres. Le président enverra le lien par courriel de cette formation.

3.6 Formulaire de dénonciation d'intérêt des membres I

Un membre devrait faire une dénonciation d'intérêt s'il se trouve en conflit d'intérêt par rapport à son rôle dans le conseil d'établissement, l'école et des intérêts personnels ou financiers.

3.7 Calendrier des rencontres annuelles C

La direction propose le 7 octobre 2024, 2 décembre 2024, 10 février 2025, 15 avril 2025, 3 juin 2025. Les rencontres débuteront à 18h30.

3.8 Budget du conseil d'établissement C

Le conseil d'établissement dispose d'un budget annuel de 250\$ pour remboursement de frais encourus par des membres du conseil d'établissement tel que des frais de gardiennage.

4 Pour information

4.1. Réservation gymnase pour 2024-2025

L'école loue le gymnase à des groupes pour la pratique du volleyball récréatif un soir par semaine.

4.2. Suivi projet éducatif

L'équipe école travaille à intégrer les principes et objectifs établis dans le projet éducatif adopté en 2023-2024.

4.3. Grille-horaire (demande en cours)

La direction a fait la demande au transport pour les possibilités de changement de l'heure de début des classes afin de commencer et terminer l'école plus tôt (il faut d'abord faire l'analyse du transport). L'acceptation de la demande dépend de plusieurs facteurs surtout des contraintes de transport scolaire.

4.4. Logo service de garde

Les services d'un graphisme a été mandaté afin de proposer un logo distinct pour le service de garde de l'école selon le même thème que le logo de l'école et des équipes sportives.

4.5. Surveillance de la cour

L'équipe école a décidé d'augmenter le nombre de surveillant lors des récréations afin d'encadrer de façon plus étroite le groupe d'élèves et intervenir plus rapidement et plus efficacement sur les comportements non acceptables

4.6. Bulletin : communication de commentaires généraux et bulletin de 1^{ère} étape

La première communication aux parents sera le 15 octobre. La première étape se terminera le 7 novembre et les bulletins seront disponibles le 18 novembre.

4.7. Heure d'ouverture du secrétariat et SDG

Les heures d'ouverture du secrétariat sont indiquées sur le site web de l'école dans la section « horaire ». Les parents doivent toujours se présenter au secrétariat durant les heures d'ouverture du secrétariat. Les parents doivent se présenter au service de garde en dehors des heures d'ouverture du secrétariat.

5 Pour approbation

5.1 Sorties éducatives

La Direction présente les sorties éducatives et les sorties à proximité dans un rayon de 1km et moins de l'école Mme Marie-Ève Giguère propose l'approbation des sorties éducatives appuyée par M. Danny Cantin.

5.2 Code de vie

Les membres du conseil d'établissement proposent de revoir le code de vie révisé par l'équipe école lors d'une rencontre extraordinaire le 24 octobre.

5.3 Règlements et informations

Les membres du conseil d'établissement proposent de revoir les règlements et information de l'école lors d'une rencontre extraordinaire le 24 octobre.

5.4 Campagne de financement de la fondation

La Direction présente les campagnes BôSapin, Perfection et Boutique en ligne organisé par la Fondation de l'école Beaulieu pour ramasser de l'argent pour le projet de la cour d'école.

Mme Martine Fortier propose l'approbation des campagnes de financement de la fondation appuyée par M. Danny Cantin.

6 Affaires nouvelles – informations

6.1. Nouvelles de l'école

L'équipe école travaille fort afin d'apporter un climat sain dans lequel les élèves se sentiront en sécurité.

L'équipe école travaille à mettre en application les objectifs du projet éducatif de l'école adopté en 2023-2024 à travers le travail collaboratif inter-cycle.

La Direction travaille sur un communiqué afin d'encadrer les parents qui viennent déposer leurs enfants le matin et le soir afin de sécuriser les déplacements piétons des enfants à proximité des zones de circulation d'automobile. Des interdictions de virages, des dos d'âne, des aires de stationnement autorisées et une présence policière plus fréquente (si possible) seront mis en place afin d'améliorer la sécurité à l'abord de l'école.

6.2. Nouvelles du service de garde

L'intégration de plusieurs nouvelles éducatrices dans l'équipe du service de garde se déroule bien.

Afin de faciliter les transitions et la prise de présence des élèves fréquentant le service de garde, le service de récupération des enfants en ligne HopHop sera activé 10 minutes après l'arrivée des élèves en service de garde.

6.3. Nouvelles du représentant du comité de parent

Les grands chantiers de révision du découpage du territoire scolaire et du transport scolaire seront débuter en 2024-2025 avec des sous-comités qui travailleront ses dossiers.

Il y a un poste à combler au sein du Conseil d'Administration du Centre de Service Scolaire de Sherbrooke pour remplacer un membre qui a quitté en cours de mandat. Le dépôt des candidatures est actuellement ouvert et le candidat devra faire partie du comité de parent pour y postuler comme membre parent.

6.4. Nouvelles de la fondation

Nouvelles de la fondation déjà discuté au point 5.4

7 Correspondance

Rien à signaler

8 Divers

Rien à signaler

9 Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le lundi 2 décembre 2024 à 18h30

10 Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20h38, Mme Marie-Ève Giguère propose, appuyée par Mme Martine Fortier.